



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contractuels

Question écrite n° 7073

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation préoccupante des emplois de vie scolaire (EVS) dans la Somme qui occupent des fonctions très diverses au sein de l'éducation nationale : aide aux élèves handicapés, à l'accueil, à la surveillance, à l'encadrement des élèves, à la documentation, à l'animation des activités culturelles, artistiques ou sportives, à l'utilisation des nouvelles technologiques, notamment aide aux directeurs d'école primaire. À chacun de ces niveaux, les EVS effectuent un travail jugé essentiel par les responsables d'établissements, les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves. La politique volontariste du Gouvernement de création de postes, sur ces missions essentielles, va permettre d'améliorer la vie quotidienne de l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale. Mais les personnels d'encadrement du primaire craignent que le redéploiement de ces emplois ne se fasse au détriment de l'aide administrative aux directeurs d'école qui, sur le terrain, a permis de faciliter le fonctionnement des écoles. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre afin d'assurer le bon fonctionnement de l'éducation nationale dans la Somme.

Texte de la réponse

Lors de son arrivée aux responsabilités, le ministre de l'éducation nationale a constaté que le précédent Gouvernement n'avait pas assuré le financement d'un nombre important de contrats uniques d'insertion au second semestre 2012, mettant en difficulté les écoles et établissement scolaires qui disposent d'une assistance à la direction et poussant ainsi brutalement au chômage les personnels concernés. Pour enrayer au plus vite la dégradation du climat dans les écoles et redonner confiance à des personnels parfois désabusés, le Gouvernement a mobilisé dès cette rentrée des moyens nouveaux. 12000 contrats uniques d'insertion ont été créés pour faire face à la majorité des besoins de reconduction pour l'assistance administrative aux directeurs d'école et à la vie scolaire dans les collèges et lycées et pour compléter le dispositif pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. L'effort consenti aujourd'hui devra également s'accompagner d'une amélioration de la formation de ces personnels, comme d'une résorption de leur précarité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7073

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5665

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7891